

L'Accueil de Loisirs est destiné aux enfants scolarisés des communes de Louverné, la Chapelle-Anthensaise, Châlons-du-Maine, Sacé et autres, nés de 2001 à 2011.

Horaires :

Accueil de loisirs: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Accueil en garderie: de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00.

Horaires du mercredi 24 décembre:



Accueil de loisirs: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
(fermeture des services).

Accueil en garderie: de 7h00 à 9h00 ; pas de garderie en soirée en raison de la fermeture des services à 16h00.

Implantation de l'Accueil de Loisirs :

Planète couleur
rue Paul Gauguin
Tél : 02.43.01.27.82
louverne.alsh@orange.fr

Louverné Accueil de Loisirs



TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS (Goûter du matin et/ou de l'après-midi compris)					
Libellés	Enfants de Louverné, la Chapelle-Anthensaise, Châlons-du-Maine et Sacé				Autres communes
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	
Journée	6,19 €	7,25 €	8,27 €	9,12 €	12,00 €
1/2 journée	4,11 €	4,85 €	5,49 €	6,03 €	7,95 €

REPAS				
Enfants de Louverné				Enfants hors Louverné
Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	
2,43 €	2,85 €	3,23 €	3,56 €	



santé
famille
retraite
services

Imprimé
le 18 novembre 2014

Du lundi 22 au mercredi 24 décembre 2014

IDENTIFICATION



Madame
 Monsieur
 Adresse



Est allocataire :
 De la C.A.F. sous le n°

OU

¹ de la MSA sous le n°

¹ du seul régime général de la S.S (EDF-GDF inclus) sous le n°

¹ d'un régime particulier de sécurité sociale (Fonction publique de l'Etat—SNCF) sous le n°

¹ Mettre une croix dans la case correspondante



VACANCES DE NOËL 2014

Nom													
Prénom													
Né(e) le													
Autorisé(e)	A rentrer seul(e)❶	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non	
		Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir
A être photographié(e)❶	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		
	M	AM	J	R	M	AM	J	R	M	AM	J	R	
Du 22 et 24/12/2014*		M	AM	J	R	M	AM	J	R	M	AM	J	R
Lundi 22													
Mardi 23													
Mercredi 24													

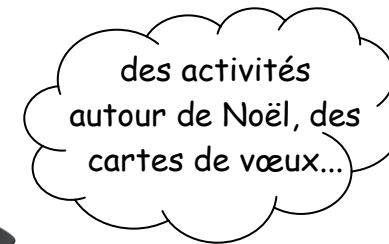
❶ Rayer les mentions inutiles

* Mettre une croix dans les cases correspondantes

M = Matin AM = Après-Midi J = Journée R = Repas



Quel est le Programme des vacances ?



Les bulletins d'inscription sont à déposer à Planète Couleur au plus tard le **Mercredi 10 décembre 2014**.

Passé cette date, aucune inscription ou modification ne sera acceptée.

En cas d'absence de l'enfant:

- pour raison médicale un **certificat** sera demandé,
- non justifiée par un cas de force majeure : le **versement d'une indemnité de désistement égale à 50% des sommes dues sera exigé.**

Pour toute nouvelle inscription, une fiche de renseignements-sanitaire est nécessaire dès le premier jour.

